

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 août 2010

CP 10/08-43

L'an deux mil dix, le 30 août à 11 heures, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à la mairie de Beaumont-de-Lomagne sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astoul et Bénech ;

Etaient excusés : MM. Empociello et Astruc.

CONTRAT DE PROJETS ETAT REGION 2007-2013 VOLET TERRITORIAL

CONTRATS DE PAYS :

- MONTALBANAIS
- MIDI-QUERCY
- PAYS GARONNE-QUERCY-GASCOGNE :

PROGRAMMES OPERATIONNELS 2010 PHASE 1

Préalablement à l'examen des dossiers à l'ordre du jour de la séance, je vous rappelle que la politique des pays et agglomérations s'inscrit dans le cadre du volet territorial du Contrat de Projets Etat Région 2007-2013, sur la base de la convention d'application spécifique signée le 18 décembre 2007 entre l'Etat, le Conseil Régional et les Conseils Généraux de Midi-Pyrénées. Pour sa part, le Conseil Général a délibéré sur ce volet territorial lors de ses Assemblées Plénières des 1^{er} et 2 mars et 29 juin 2007 puis du 23 juin 2008.

En Tarn-et-Garonne, ont été reconnus 3 pays qui couvrent l'intégralité du territoire départemental : le Pays Midi-Quercy, le Pays Garonne -Quercy-Gascogne et le Pays Montalbanais. Les 3 conventions territoriales visant à définir les enjeux prioritaires de chacun des pays, ont été signées le 9 février 2009 par l'ensemble des partenaires.

Celle de la Communauté d'Agglomération Montauban Trois Rivières a été signée le 19 octobre 2009.

Compte tenu de l'état d'avancement de ce volet territorial en Tarn-et-Garonne, et conformément à la délégation de compétence en matière de politique territoriale consentie à la Commission Permanente, celle-ci est amenée à délibérer aujourd'hui sur le contenu des programmes opérationnels 2010 phase 1 :

- du contrat de Pays Montalbanais,
- du contrat de Pays Midi-Quercy,
- du contrat de Pays Garonne-Quercy-Gascogne.

I – LE CADRE D'INTERVENTION DEFINI PAR L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION D'APPLICATION

a/ Des conditions précisées :

- Les programmes opérationnels annuels peuvent faire l'objet d'une programmation scindée en 2 ou 3 phases,
- Les porteurs de projets doivent adresser, à chacun des financeurs, des dossiers finalisés justifiant l'imminence de l'opération, et ce, 6 semaines avant la tenue du comité territorial de concertation et de pilotage,
- Le comité territorial de concertation et de pilotage a pour mission d'élaborer les programmes opérationnels en cohérence avec la stratégie territoriale,
- Le comité des financeurs, composé de l'Etat, de la Région et du Département, a pour mission de coordonner et stabiliser les plans de financement de chacun des projets composant le programme opérationnel.

Il appartient, en dernier lieu, à chacun des partenaires institutionnels de soumettre les programmes opérationnels à la validation de leurs instances décisionnelles.

b/ Des domaines plus ciblés : L'accompagnement du développement économique, le développement du tourisme, les services essentiels en espace rural, la création d'équipements structurants, l'habitat et le cadre de vie.

II - LE POSITIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL

a/ Les modalités antérieures sont reconduites :

- Pour les dossiers relevant des communes des pays ou de l'agglomération (hors ville de Montauban) :

L'intervention financière du Conseil Général, comme cela a été mis en application tant dans le cadre des contrats de terroirs (1994-2000) que de pays (2000-2006), **s'opérera au cas par cas**, en fonction de la faisabilité des projets présentés et au regard de ses politiques traditionnelles d'accompagnement. Conformément au présent dispositif contractuel, il appartient au comité des financeurs d'assurer la cohérence, le cas échéant, entre les participations Etat, Europe, Région et Conseil Général.

- Pour les dossiers relevant du territoire de la commune de Montauban :

L'Assemblée Départementale, dans sa séance plénière du 23 juin 2008, a maintenu sa position telle qu'arrêtée lors de sa session du 14 décembre 2004 : les interventions financières du Conseil Général, sur la commune de Montauban, ne prendront en compte que les projets présentant un intérêt départemental dans les domaines du social, de l'économie, de l'enseignement supérieur et de l'environnement.

b/ Les modalités d'instruction et de décision sont également reconduites :

- Les subventions de principe affichées dans les programmes sont, pour le Département, de deux types :

- subventions classiques accordées au titre des politiques traditionnelles, étant entendu que toute opération inscrite à un contrat sera financée en priorité,

- subventions spécifiques aux contrats, imputées sur les lignes budgétaires existantes et allouées selon des modalités particulières et non reproductibles en dehors du contrat de développement concerné.

- La mise en œuvre du programme se réalise, opération par opération, selon la procédure suivante :

- le dépôt, par le maître d'ouvrage concerné public ou privé, d'un dossier de demande de subvention auprès de chacun des partenaires indiqués au contrat et cela pour chacune des opérations inscrites. Les dossiers seront constitués et instruits selon les modalités propres à chaque collectivité,

- l'octroi des aides par les financeurs annoncés au programme, étant entendu que les sommes inscrites au document contractuel représentent le montant maximum susceptible d'être alloué.

En effet, l'instruction de chaque dossier par les services compétents permettra de fixer le montant définitif de la subvention et cela dans la limite des montants mentionnés au contrat. Les aides ainsi calculées feront l'objet de décisions attributives de subvention de forme traditionnelle et spécifique à chaque financeur.

III – LE CONTRAT DE PAYS MONTALBANAIS : le programme opérationnel 2010 phase 1 (3^{ème} programmation) (annexe 1)

L'association du Pays Montalbanais (34 communes pour 101 648 habitants) comprend :

- 3 communautés de communes : Sud Quercy Lafrançaise, Terroir Grisolles/Villebrumier, Garonne et Canal

- une communauté d'agglomération : Montauban Trois Rivières

- et 3 communes isolées : Canals, Fabas, Pompignan.

La convention territoriale signée le 9 février 2009 avec les partenaires Etat, Région et Département, arrête, pour 2008-2013, les orientations prioritaires suivantes :

Axe 1 : Maîtriser l'étalement urbain et organiser l'aménagement du territoire pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du territoire

Mesure 1 : Maintenir un équilibre territorial en renforçant l'attractivité des centres bourgs,

Mesure 2 : Engager une politique cohérente et coordonnée de l'habitat et du logement articulée avec l'agglomération montalbanaise,

Mesure 3 : Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine naturel et architectural,

Axe 2 : Conforter l'attractivité économique autour d'un bassin d'emploi au coeur du pôle de croissance régional et diffuser le développement économique sur l'ensemble du territoire

Mesure 4 : Consolider une politique d'accueil des entreprises et favoriser le développement d'une agriculture durable,

Mesure 5 : Favoriser l'essor d'une économie touristique adaptée aux potentialités du territoire,

Axe 3 : Développer une politique concertée de déplacements

Mesure 6 : Favoriser la mobilité des habitants et mettre en œuvre une politique cohérente et coordonnée des déplacements,

Axe 4 : Offrir des services aux populations pour renforcer l'équilibre social

Mesure 7 : Elaborer un projet culturel de territoire et développer l'offre culturelle sur l'ensemble du pays,

Mesure 8 : Développer et renforcer la qualité des services au public,

Axe stratégique transversal : Animer les démarches de développement durable

Mesure 9 : Mise en oeuvre d'une politique de développement durable,

Mesure d'accompagnement : Animation et ingénierie territoriale.

Le programme opérationnel 2010 phase 1, suite au comité territorial de concertation et de pilotage du 2 juillet 2010 et au comité des financeurs du 27 juillet 2010, porte sur un **volume d'investissements de 3 904 717 € HT** pour **23 projets** et soutenus par les financements connus à ce jour de la façon suivante :

EUROPE		
ÉTAT	178 263,00 €	5,00%
RÉGION	560 418,00 €	14,00%
DÉPARTEMENT	396 825,00 €	10,00%
AUTRES FINANCEURS		
TOTAL	1 135 506,00 €	29,00%

V- LE CONTRAT DE PAYS MIDI-QUERCY : le programme opérationnel 2010 phase 1 (4^{ème} programmation) (annexe 2)

Quatre communautés de communes :

- Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
- Quercy Vert
- Quercy Caussadais
- Terrasses et Vallées de l'Aveyron

regroupant 49 communes, ont créé en janvier 2003 le Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy pour contribuer au développement et à l'aménagement de ce territoire. La population du pays est de 45 580 habitants au 1^{er} janvier 2010.

La convention territoriale, signée le 9 février 2009, définit la stratégie et les axes de développement pour la période 2008-2013. Elle se décline en 3 axes et 9 mesures opérationnelles :

Axe 1 : un territoire équitable

Mesure 1 : miser sur les ressources humaines et conforter la gouvernance,

Mesure 2 : développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale,

Axe 2 : un territoire viable

Mesure 3 : favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables,

Mesure 4 : maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables,

Axe 3 : un territoire vivable

Mesure 5 : réaliser des équipements structurants pour le territoire,

Mesure 6 : promouvoir une politique de l'habitat globale et durable,

Mesure 7 : préserver et valoriser les ressources naturelles du territoire,

Mesures régionales spécifiques

Mesure 8 : la dotation spécifique "vocation territoriale et expérimentation" ,

Mesure 9 : le Grand Projet Pays (GPP).

La quatrième programmation, approuvée le 8 juin 2010 par le Comité Territorial de Concertation et de Pilotage (CTCP) et suite au Comité des Financeurs du 27 juillet dernier, comporte **30 projets** pour un investissement de **6 556 748 € HT** et des financements prévisionnels répartis comme suit :

EUROPE*	243 075,00 €	4,00%
ÉTAT	342 010,00 €	5,00%
RÉGION	736 020,00 €	11,00%
DÉPARTEMENT	1 097 200,00 €	17,00%
AUTRES FINANCEURS	332 605,00 €	5,00%
TOTAL	2 750 910,00 €	42,00%

*y compris LEADER

V - LE CONTRAT DE PAYS GARONNE-QUERCY-GASCOGNE : le programme opérationnel 2010 phase 1 (4^{ème} programmation) (annexe 3) :

Organisé en Syndicat mixte, créé le 25 juin 2002, (soit 113 communes et 86 893 habitants), le pays regroupe 8 communautés de communes (dont 3 au sein d'un syndicat mixte) et 6 communes non adhérentes à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit :

- les communautés de communes du Quercy Pays de Serres, de Montaigu Pays de Serres, de la Lomagne tarn-et-garonnaise, des Deux Rives et du Pays Garonne et Gascogne,

- le syndicat mixte des 3 provinces avec 3 communautés de communes Castelsarrasin-Moissac, Terrasses et Plaines des 2 cantons, Sère Garonne et Gimone, et 4 communes isolées : Boudou, Durfort Lacapelette, Lizac et Montesquieu

- et 2 communes isolées : Cazes-Mondenard et St Amans de Pellagal, (Bourg de Visa, Fauroux et Touffailles ont rejoint la communauté de communes de Quercy pays de Serres, Brassac, Lacour de Visa, St Nazaire de Valentane celle de Montaigu).

La convention territoriale, signée le 9 février 2009, définit les enjeux suivants pour les 6 années à venir :

Axe 1 : Affirmer la compétitivité du territoire par le développement économique

Mesure 1 : Créer de nouvelles conditions d'accueil pour les entreprises et les zones d'activités et renforcer la qualité de l'existant dans une démarche de qualité environnementale,

Mesure 2 : Restructurer et moderniser le tissu commercial et artisanal,

Mesure 3 : Développer le potentiel touristique,

Mesure 4 : Le Grand Site Touristique de Moissac,

Mesure 5 : Soutenir l'agriculture,

Axe 2 : Renforcer l'attractivité du territoire par une offre de services et un cadre de vie de qualité

Mesure 6 : Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants,

Mesure 7 : Développer les systèmes de transport privilégiant l'intermodalité,

Mesure 8 : Assurer les services à la population,

Mesure 9 : Pour un projet culturel de Pays,

Axe 3 : Dispositions spécifiques régionales :

Mesure 10 : Le Grand Projet de Pays (GPP),

Mesure 11 : Développer des actions innovantes et favoriser l'expérimentation.

Le programme 2010 phase 1 (4^{ème} programmation depuis 2009), suite au Comité des Financeurs du 27 juillet 2010, porte sur **24 projets** pour un volume d'investissements de **3 235 707 € HT**. Les aides des partenaires institutionnels connues à ce jour sont les suivantes :

EUROPE		
ÉTAT	À l'instruction	
RÉGION	399 204,00 €	12,00%
DÉPARTEMENT	453 852,00 €	14,00%
AUTRES FINANCEURS		
TOTAL	853 056,00 €	26,00%

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la convention d'application du volet territorial signée le 18 décembre 2007 entre l'Etat, le Conseil Régional et les Conseils Généraux de Midi-Pyrénées, dans le cadre du contrat de projets Etat Région 2007-2013,

Vu les délibérations de l'Assemblée des 2 mars et 29 juin 2007 et 23 juin 2008 concernant le volet territorial,

Vu les conventions territoriales signées le 9 février 2009 par l'ensemble des partenaires pour le Pays Midi-Quercy, le Pays Garonne - Quercy-Gascogne et le Pays Montalbanais et celle signée le 19 octobre 2009 pour la communauté d'agglomération Montauban Trois Rivières,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le contenu des programmes opérationnels 2010 phase 1 :

. du contrat de Pays Montalbanais (3ème programmation), pour un volume d'investissements de 3 904 717 € HT portant sur 23 projets,

. du contrat de Pays Midi-Quercy (4ème programmation), pour un volume d'investissements de 6 556 748 € HT portant sur 30 projets,

. du contrat de Pays Garonne – Quercy-Gascogne (4ème programmation), pour un volume d'investissements de 3 235 707 € HT portant sur 24 projets ;

- Autorise Monsieur le Président à signer, le cas échéant, au nom et pour le compte du département, les documents correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ASSOCIATION DU PAYS MONTALBANAIS

CONVENTION TERRITORIALE 2008-2013

PROGRAMME D' ACTIONS 2010 phase 1 (3ème programmation)

suite au comité des financeurs du 27 juillet 2010 en vue de la Commission Permanente du 30 août 2010

PAYS MONTALBANAIS : Programme 2010 phase 1 (3ème programmation)

suite aux comité des financeurs du 27 juillet et à la CP du 30 août 2010

Les plans de financement indiqués sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financeurs après accord de l'assemblée déléguée du Conseil Régional et du Conseil Général et des comités de programmation de l'Etat et de l'Europe

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.		Europe	Etat	Région	Conseil Général	Autres	Autofin.		
Axe Stratégique 1 : Maîtriser l'étalement urbain et organiser l'aménagement du territoire pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du Pays Montalbanais														
Mesure 1 : Maintenir un équilibre territorial en renforçant l'attractivité des centres bourgs														
Création voie piétonne lieu dit Fourés	Montbartier	Commune	169 784	141 960	32 390	23			7 990	6	24 400	17		
Aménagement Faubourg Saint Joseph (1ière phase fonctionnelle, coût total 274 292€ HT)	Escatalens	Commune	168 325	140 740	44 165	31		DGE à s	19 765	14	24 400	17		
dont enfouissement des réseaux (Plan de soutien régional)				54 589	10 918	20			10 918	20				
Rue Laurier (1ière phase 2010)	Montech	Commune	591 682	494 717	10 435	2			10 435	2				
dont enfouissement des réseaux (Plan de soutien régional)				77 202	15 440	20			15 440	20				
Total mesure 1				832 006	113 348	14	0	0	64 548	8	48 800	6		
Axe Stratégique 2 : Conforter l'attractivité économique autour du bassin d'emploi au cœur du pôle de croissance régional et diffuser le développement économique sur l'ensemble du Pays														
Mesure 5 : Favoriser l'essor d'une économie touristique adaptée aux potentialités du territoire														
Boucle du Tarn travaux	Montauban	Communauté d'Agglomération Montauban 3 Rivières	756 049	632 148	233 895	37	FEDER à s	25		126 430	20	107 465	17	
Rénovation du Château (Salle des Gardes 1ière tranche)	Piquecos	Mme VIGUIER et M. PERALO	354 141	335 679	13 603	4			4 794	1	8 809	3		
<u>Plan de soutien régional pour l'accessibilité des bâtiments communaux</u>														
Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la mairie	Dieupentale	Commune		93 750	37 500	40			37 500	40				
Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle polyvalente	Montech	Commune		107 520	43 300	40			43 000	40				
Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la Maison de l'intercommunalité	Labastide St Pierre	CC Terroir Grisolles Villebrumier		113 080	15 232	40			45 232	40				
Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes	Varennnes	Commune		34 788	13 915	40			13 915	40				
Total mesure 5				1 316 965	387 145	29	0	0	270 871	20	116 274	9		
Axe Stratégique 3 : Développer une politique de déplacements concertée														
Mesure 6 : Favoriser la mobilité des habitants et mettre en œuvre une politique de déplacements, cohérente et coordonnée, articulée avec l'agglomération de Montauban														
Extension du pédibus (2ième tranche)	Montech	Commune	171 366	143 283	9 240	6		DGE s	9 240	6				
Création d'un parking multimodal à la gare	Dieupentale	Commune	551 204	460 873	69 130	15			à l'instruction		69 130	15		
Total mesure 6			722 570	604 156	78 370	13	0	0	9 240	2	69 130	11		
Axe Stratégique 4 : Offrir des services aux populations pour renforcer l'équilibre social														
Mesure 7 : Elaborer un projet culturel de territoire et développer l'offre culturelle														
Aménagement d'une école de musique intercommunale (dont accessibilité aux PMR)	Lafrançaise	CCSQL	1 004 480	839 866	346 263	41			178 272	21	84 000	10	84 000	10
Réhabilitation de l'espace culturel des Augustins	Montauban	Conseil Général	2 082 233	1 740 998										
Programmes d'actions du Projet Culturel de Territoire	Pays Montalbanais	Collectivités + Association	122 050	122 050	93 050	76			43 050	36	50 000(a)	40		
Total mesure 7			1 126 530	961 916	439 313	46	0		178 272	18	127 050	13	134 000	14
Axe Stratégique transversal Animer les démarches de développement durable du territoire														
Mesure 9 : Mise en œuvre d'une politique de développement durable														
Construction d'une chaufferie bois, radiateur et plancher chauffant	Lacourt St Pierre	Commune	65 696	54 930	8 239	15	FEDER à s axe 3		PRELUDE		8 239	15		

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.		Europe	Etat	Région	Conseil Général	Autres	Autofin.
Plan de soutien régional pour la performance énergétique des bâtiments publics												
Travaux d'économie d'énergie à l'école	Grisolles	Commune		NC					18 363			
Travaux d'économie d'énergie à la salle des fêtes	Varenes	Commune		NC					17 132			
Travaux d'économie d'énergie à la salle des fêtes	Bessens	Commune		NC					25 000			
Travaux d'économie d'énergie au foyer socio culturel	Montbartier	Commune		NC					à l'instruction			
Travaux d'économie d'énergie à la mairie	Montbartier	Commune		NC					à l'instruction			
Total mesure 9			65 696	54 930	68 734		FEDER à s axe 3		60 495	8 239		
Grand Projet de Pays												
Etude programmation et de faisabilité projet Gare et aménagement canal	Grisolles	CC Territoir Grisolles Vielbrumier	60 039	50 200	22 510	50		FNADT ou DDR à s	12 550	25	12 550	25
Total mesure GPP			60 039	50 200	22 510	50	0		12 550	25	12 550	25
Mesure d'accompagnement : Animation et ingénierie territoriale												
Animer la démarche du contrat de Pays et se doter d'outils de communication interne												
Fonctionnement 2010												
Coordination générale et projets de territoire		Association du Pays	84 534	84 534	23 496	28		À solliciter	15 664	19	7 832	9
Gestion administrative et comptable		Montalbanais	24 270	24 270				à l'instruction	0		à l'instruction	0
Ingénierie Développement Culturel			21 104	21 104				À solliciter	11 744	40	5 872	20
Ingénierie Développement Touristique			29 360	29 360				À solliciter	3 920	40	1 960	20
			9 800	9 800								
TOTAL PROGRAMME				3 904 717	1 135 506	29	0		178 263	5	560 418	14
										396 825	10	

Le Président,



PROJETS POUR LA CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI-QUERCY
(programmation 2010/1)

Programmation après Comité des financeurs du 27/07/2010

Les plans de financements sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général et des Comités de Programmation des crédits d'État de d'Europe

PAYS MIDI-QUERCY

Année 2010 - 4ème programmation - (2010/1) (suite au comité des financeurs du 27 juillet 2010)

Les plans de financement indiqués sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général et des Comités de Programmation des crédits d'Etat et d'Europe.

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%
AXE 1 : UN TERRITOIRE EQUITABLE																		
Mesure 1 : Miser sur les ressources humaines et conforter la gouvernance																		
Sous-mesure 1.2 : Insertion, emploi, valorisation des compétences																		
Rencontres Métier-Emploi et Territoire 2010	Caussade	Asso MCEF PMQ	17 800 €	17 800 €	16 020 €	90%	8 811 €	50%	4 209 €	24%	- €	0%	- €	0%	3 000 €	17%	1 780 €	10%
								(a) LEADER Cp du 15/04	(a) via MDE						(a) CC QC			
Sous-Mesure 1.4 : Ingénierie Pays																		
Assistance technique Pays MQ 2010	PMQ	SM PMQ	229 400 €	229 400 €	141 983 €	62%	12 373 €	5%		0%	77 760 €	34%	51 850 €	23%	- €	0%	99 790 €	44%
								pour mémoire FEADER 341 B (s)			(s)		(s)					
Ingénierie territoriale thématique 2010 (I;F): -habitat-schéma d'aménagement numérique	PMQ	SM PMQ	68 000 €	68 000 €	52 433 €	77%	21 027 €	31%	12 000 €	18%	15 200 €	22%	4 206 €	6%		0%	15 567 €	23%
								Feader Mes 341 B (s)	FNADT (s)		pour mémoire via ATP 2010		via PIG 2009/2010 (a)					
Animation 2010 du Conseil de Développement du PMQ	PMQ	SM PMQ	19 000 €	19 000 €	9 500 €	50%	- €	0%	- €	0%	9 500 €	50%		0%		0%	9 500 €	50%
Animation-Gestion 2010 programme LEADER	PMQ	SM PMQ	98 000 €	98 000 €	78 000 €	80%	53 900 €	55%	- €	0%	4 500 €	5%	19 600 €	20%	- €	0%	20 000 €	20%
								(a) LEADER CPdu 15/04			(s)		(s)					
Total Mesure 1			394 200 €	394 200 €	270 363 €	69%	83 738 €	21%	16 209 €	4%	91 760 €	23%	75 656 €	19%	3 000 €	1%	123 837 €	31%
Mesure 2 : Développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale																		
Sous-Mesure 2.1 : Connaissance et valorisation du patrimoine culturel																		
Inventaire du Patrimoine bâti (2010) : convention tripartite avec CG-CR	PMQ	SM PMQ	150 000 €	150 000 €	135 000 €	90%	- €	0%	- €	0%	75 000 €	50%	60 000 €	40%	- €	0%	15 000 €	10%
											(a)		(s)					
Sous-mesure 2.2 : Développement de l'offre culturelle																		
12 Projets culturels (voir détail en annexe) instruits via la programmation 2010 du schéma culturel du PMQ	PMQ	Divers MO	621 705 €	621 705 €	338 404 €	54%	51 100 €	8%	61 826 €	10%	106 000 €	17%	76 000 €	12%	43 478 €	7%	283 301 €	46%
								(a) LEADER	(s) via schéma culturel		(s) via schéma cul. Dont 65 000 € accordés		(a) via schéma cul.		(s) via schéma cul.			
Opération intitulée "le tiroir": préfiguration d'un concept culturel (I)	Nègrepelisse	Commune de Nègrepelisse	12 000 €	12 000 €	5 940 €	50%	5 940 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	6 060 €	51%
								(a) LEADER CPdu 15/04										
At d'une salle de spectacle à vocation culturelle (I ;Iv) Dont la Réhabilitation thermique (Iv) à chiffrer	Saint Antonin NV	Commune de Saint Antonin NV	167 440 €	140 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	140 000 €	100%
								(m) LEADER			(s) à l'instruction		(s) à l'instruction					
Festival Samba Al PAIS 2010 à Nègrepelisse (I ;F)	Nègrepelisse	Asso Cultures Al PAis	59 500 €	59 500 €	26 550 €	45%	10 300 €	17%		0%	5 000 €	8%	4 250 €	7%	7 000 €	12%	32 950 €	55%
								(a) LEADER CPdu 15/04			(a)		(a) CP 19/07/2010		(s)			
Développement des "Universités occitanes" en QRGA. (I ;F): irrigation des animations sur le territoire QRGA et allongement de la période	QRGA	Asso Lengua Viva	35 350 €	35 350 €	22 105 €	63%	10 605 €	30%		0%	7 000 €	20%		0%	4 500 €	13%	13 245 €	37%
								(a) LEADER CPdu 15/04			(s)		(s) à l'instruction		(s)			
Sous-Mesure 2.3 : Renforcer l'offre de services au public																		
Réhabilitation du Prieural et de l'ancienne forge (accessibilité, salle d'exposition, réhabilitation thermique) pour accueillir la mairie	Varen	Commune de Varen	529 828 €	443 000 €	296 203 €	67%	- €		73 203 €	17%	73 000 €	16%	150 000 €	34%	- €		146 797 €	33%
									DGE 2010 (a)		(s)		en annuités					
Total Mesure 2			1 651 844 €	1 461 555 €	824 202 €	56%	77 945 €	5%	135 029 €	9%	266 000 €	18%	290 250 €	20%	54 978 €	4%	700 916 €	48%
TOTAL AXE 1			2 046 044 €	1 855 755 €	1 094 565 €	59%	161 683 €	9%	151 238 €	8%	357 760 €	19%	365 906 €	20%	57 978 €	3%	824 753 €	44%

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%	
AXE 2 : UN TERRITOIRE VIABLE																			
Mesure 3 : Favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables																			
Sous-mesure 3.1 : Développement durable des activités agricoles																			
Développement (2010) des circuits courts bio : restauration collective-sensibilisation-communication	PMQ	Asso Bio 82	36 410 €	36 410 €	18 369 €	50%	9 995 €	27%	- €	0%	- €	0%	8 374 €	23%	- €		9 397 €	26%	
								(a) CP LEADER du 15/04		à l'instruction			(s)						
Sous-mesure 3.2 : Soutien au développement des formes de tourisme durable																			
Mise en œuvre du schéma d'organisation touristique du PMQ (année 2010): I; Iv-	PMQ	SM PMQ	42 239 €	42 239 €	20 424 €	48%		0%	- €	0%	12 670 €	30%	7 754 €	18%	- €	0%	21 815 €	52%	
								(m) LEADER		(s)			30% de 25 849 €						
Création d'un Restaurant communal (ancien DEPEYRE)	Montpezat	Commune de Montpezat	782 184 €	654 000 €	110 000 €	17%	- €		- €	0%	- €		110 000 €	17%	- €	0%	544 000 €	83%	
								Feader 313 (s)		Fisac ?		à l'instruction		en annuités					
Etude opérationnelle pour l'aménagement global de la base de loisirs de Monclar (I)	Monclar	Com.Monclar de Quercy	19 973 €	16 700 €	8 350 €	50%	- €	0%	- €	0%	4 175 €	25%	4 175 €	25%	- €	0%	8 350 €	50%	
										(s)			(s)						
Sous-mesure 3.3 : Accueil d'entreprises innovantes et soutien aux entreprises existantes																			
Opération Eco-défis auprès des artisans –commerçants du PMQ (2010-2011)	PMQ	Chambre de métiers (mandataire pour CMA/CCI)	55 000 €	55 000 €	27 225 €	50%	27 225 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	27 775 €	51%	
								(a) LEADER CPdu 15/04											
Réponse à l'appel à projet Massif Central « Accueil de nouvelles activités économiques, d'entreprises et de populations » > sur 2010-2011 comprenant: Etude préalable (I) Ingénierie interne (F) Communication (I)	CCQRGA		121 000 €	121 000 €	96 800 €	80%		0%	42 350 €	35%	42 350 €	35%	12 100 €	10%	- €	0%	24 200 €	20%	
	CC QRGA			33 300 €	- €			0%	FNADT MACEO (s)		(s)	(s)							
				70 000 €	- €			0%											
				17 700 €	- €			0%											
Création d'un pôle rural d'accueil d'entreprise du tertiaire à Molières (I;Iv): entreprise de services à la personne et de télé-services	Molières	Com.Molières	284 046 €	237 497 €	28 375 €			0%	28 375 €	12%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	209 122 €	88%	
								(m) LEADER		DDR 2010 (a)		à l'instruction		(s)					
Total Mesure 3			1 340 853 €	1 162 846 €	309 543 €	27%	37 220 €	3%	70 725 €	6%	59 195 €	5%	142 403 €	12%	0 €	0%	844 659 €	73%	
Mesure 4 : Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables																			
Sous-mesure 4.1 : Développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments																			
Plan Climat territorial année 2010 comprenant:	PMQ	SMPMQ	172 341 €	172 341 €	113 846 €	66%	44 172 €	26%	27 174 €	16%	5 473 €	3%	- €	0%	37 027 €	21%	58 495 €	34%	
								FEDER (s)		Ct aidés		(s)	(s) ADEME						
Animation du dispositif PCT (F) Programme opérationnel du PCT (I;Iv) Service Conseil énergie Partagé (F)	SM PMQ		51 856 €	51 856 €	41 485 €		25 928 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	15 557 €	30%	10 371 €	20%	
			41 608 €	41 608 €	29 190 €		18 244 €	44%	- €	0%	5 473 €	13%		0%	5 473 €	13%	12 418 €	30%	
			78 877 €	78 877 €	43 171 €		- €	0%	27 174 €	34%	- €	0%	- €	0%	15 997 €	20%	35 706 €	45%	
Réhabilitation thermique et accès handicapés de l'ancien presbytère de caractère en salles communales + 2 logements locatifs (I ;Iv): Logements locatifs de caractère(Iv) Réhabilitation thermique des salles (Iv) Accès handicapés(Iv): à chiffrer	La Salvetat Belmontet	Commune la Salvetat belmontet	184 821 €	161 114 €	35 793 €	22%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	35 793 €	22%	- €	0%	125 321 €	78%	
								(s)		à l'instruction		(s)							
	Commune la Salvetat belmontet			133 573 €	- €			0%		0%		0%		0%					0%
				26 281 €	- €			0%		#REF !		#REF !		#REF !					#REF !
Réhabilitation thermique de la Mairie (I ;Iv)	Caylus	Commune de Caylus	41 860 €	35 000 €	5 580 €	16%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	5 580 €	16%	- €	0%	29 420 €	84%	
										à l'instruction			(s)						
Total Mesure 4			399 022 €	368 455 €	155 219 €	42%	44 172 €	12%	27 174 €	7%	5 473 €	1%	41 373 €	11%	37 027 €	10%	213 236 €	58%	
TOTAL AXE 2			1 739 875 €	1 531 301 €	464 762 €	30%	81 392 €	5%	97 899 €	6%	64 668 €	4%	183 776 €	12%	37 027 €	2%	1 057 895 €	69%	

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%	
AXE 3 : UN TERRITOIRE VIVABLE																			
Mesure 5 : Réaliser des équipements structurants pour le territoire																			
Sous-mesure 5.1: Equipements collectifs sociaux, culturels et sportifs																			
Création d'un centre d'art (Bâtiment) « La Cuisine » sur les vestiges du château de Nègrepelisse (I ;Iv): coût additionnel à celui présenté au Contrat de pays en 2007/avenant 3 (pour mémoire 2 337 072 € HT)	Nègrepelisse	Commune de Nègrepelisse	1 787 934 €	1 494 928 €	610 211 €	41%	- €		- €	0%	224 229 €	15%	385 982 €	26%	- €	0%	884 717 €	59%	
										(s)		(s)		(a) CP 19/07/2010					
Plan de financement prévisionnel, il sera revu en fonction d'autres participations possibles (DRAC, État, Europe)																			
Création pôle petite enfance intercommunal de 18 places à Monclar (I;Iv)	Monclar	CC QV	903 280 €	770 000 €	353 902 €	46%	- €		74 750 €	10%		0%	41 552 €	5%	237 600 €	31%	416 098 €	54%	
								(m) FEADER	74 750€(a) 1ère phase	à l'instruction		(s)	CAF (s)						
	Achat terrain (Iv)		CC QV	90 000 €	90 000 €	- €	0%		0%		0%		0%		0%				0%
	Travaux bâtiment (Iv)			657 800 €	550 000 €	253 152 €	46%		0%		0%		0%	15 552 €	3%	237 600 €	43%		0%
Travaux extérieurs et matériel (Iv)			155 480 €	130 000 €	26 000 €	20%		0%		0%		0%	26 000 €	20%				0%	
Sous-mesure 5.4 : Haut débit et NTC																			
Elaboration d'un Schéma directeur d'aménagement numérique du PMQ (I): pour mémoire inscrit en Mesure 1,4 Ingénierie territoriale thématique pour FEADER 341 B	PMQ	SMPMQ																	
								FEADER (s)	FNADT (s)										
Total Mesure 5			2 691 214 €	2 264 928 €	964 113 €	43%	0 €	0%	74 750 €	3%	224 229 €	10%	427 534 €	19%	237 600 €	10%	1 300 815 €	57%	
Mesure 6 : Promouvoir une politique de l'habitat globale et durable																			
Sous-mesure 6.2 : Urbanisme stratégique et renforcement de l'armature urbaine																			
Requalification du cœur de bastide: 3ème tranche « Place de l'Hôtel de ville-2ème partie rue de la République» (Iv ;I)	Albias	Commune d'Albias	439 755 €	367 688 €	85 597 €	19%	- €		- €	0%	40 000 €	9%	30 000 €	8%	- €		361 498 €	81%	
							(s)												
Création d'un Square paysager au cœur de la Bastide (Iv ;I)	Albias	Commune d'Albias	94 971 €	79 407 €			- €		- €	0%			15 597 €	20%	- €				
					(s)	(s)													
At du cœur médiéval : autour de l'église classée (Iv)	Caylus	Commune de Caylus	86 699 €	72 491 €	45 721 €	63%	- €		18 123 €	25%	13 100 €	18%	14 498 €	20%	- €		26 770 €	37%	
								DGE 2010 (a)		(s)	(s)								
At d'une Place au cœur du village de Cayriech (Iv ; I)	Cayriech	Commune de Cayriech	82 524 €	69 000 €	25 320 €	37%	- €		- €	0%	11 700 €	17%	13 620 €	20%	- €		43 680 €	63%	
										(s)	(s)								
At de la bastide : Bd des fossés (Iv)		Commune de Montpezat	127 117 €	106 285 €	32 220 €	30%	- €		- €	0%	10 963 €	10%	21 257 €	20%	- €		74 065 €	70%	
										(s)	(s)								
At de village sur le site Jean de la Valette (I ;Iv)	Parisot	Commune de Parisot	175 011 €	146 330 €	38 612 €	26%	- €		- €	0%	13 600 €	9%	25 012 €	17%	- €		107 718 €	74%	
										(s)	(s)								
Total Mesure 6			1 006 076 €	841 201 €	227 470 €	27%	0 €	0%	18 123 €	2%	89 363 €	11%	119 984 €	14%	0 €	0%	613 731 €	73%	
TOTAL AXE 3			3 697 290 €	3 106 129 €	1 191 583 €	38%	0 €	0%	92 873 €	3%	313 592 €	10%	547 518 €	18%	237 600 €	8%	1 914 546 €	62%	
TOTAL PROGRAMME			7 483 209	6 493 185	2 750 910	42%	243 075	4%	342 010	5%	736 020	11%	1 097 200	17%	332 605	5%	3 797 194	58%	

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%
-----------	------	------------------	----------	-----------	------------------	---	--------	---	------	---	--------	---	-----------------	---	--------	---	----------	---

Dossiers reportés par le maître d'ouvrage

Régénération globale pour l'accès personnes à mobilité réduite d'un pôle de services publics (Mairie, agence postale, point lecture) à Puylagarde (I,Iv) comprenant: Accès handicapés (Iv) Régénération thermique (Iv)	Puylagarde	Commune de Puylagarde	76 021 €	63 563 €	- €		- €		- €		- €		- €		- €		63 563 €	100%
							(s)		(s)		(s)							
	Commune de Puylagarde				- €	#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		
				- €	#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!			#DIV/0!
Régénération thermique d'une salle communale (annexe du Sacré cœur)	Montricoux	Commune de Montricoux	74 446 €	62 246 €	15 657 €	25%	- €		15 657 €	25%	- €	0%	- €	0%	- €		46 589 €	75%
									DGE 2010 (a)		(s)		(s)					

Dossiers ajournés au comité des financeurs

Sous-mesure 4.2 : Développement des énergies renouvelables

Création d'une Maison des associations avec production d'électricité par du photovoltaïque (Iv ;I) comprenant: Installation de photovoltaïque pour production (Iv) Maison des associations communale (I,Iv)	Auty	Commune d'Auty	944 840 €	790 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	790 000 €	100%
							FEDER (s)		(s)		(s)		(s)					
	Commune d'Auty			217 042 €	- €	0%		0%		0%		0%		0%				0%
			572 958 €	- €	0%		0%		0%		0%		0%					0%

Sous-mesure 5.3 : Equipements et aménagements en faveur des mobilités douces et de l'intermodalité

Aménagements pour favoriser l'intermodalité à la gare de Laguépie (Iv ;I)	Laguépie	Commune de Laguépie	227 551 €	190 260 €	152 208 €	80%	- €		- €	#REF!	123 669 €	65%	28 539 €	15%	- €	0%	38 052 €	20%
											(s)		(s)					

Le Président,

SYNDICAT MIXTE GARONNE QUERCY GASCOGNE

CONVENTION TERRITORIALE 2008-2013

PROGRAMME D' ACTIONS 2010 phase 1 (4ème programmation)

suite au comité des financeurs du 27 juillet 2010 en vue de la Commission Permanente du 30 août 2010

PAYS Garonne-Quercy-Gascogne : Programme 2010 phase 1 (4ème programmation)

suite au comité des financeurs du 27 juillet 2010 en vue de la Commission Permanente du 30 août 2010

Les plans de financement indiqués sont prévisionnels, ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financeurs après accord de l'assemblée délibérante du Conseil Régional et du Conseil Général et des comités de programmation de l'Etat et de l'Europe

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%		
AXE 1 : AFFIRMER LA COMPETITIVITE DU TERRITOIRE PAR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE																				
<i>Mesure 1 : Créer des nouvelles conditions d'accueil pour les entreprises et les zones d'activités et renforcer la qualité de l'existant dans une démarche de qualité environnementale</i>																				
Création de la ZA de Bourret :	Bourret	CCPays Garonne Gascogne	Déficit : 263465	498 849	105 385	40			DDR à solliciter		79 039	30	26 346	10						
Etudes				24 000																
Acquisition				50 349																
Travaux				424 500																
<i>Mesure 2 : Restructurer et moderniser le tissu commercial et artisanal</i>																				
Création d'une boucherie-charcuterie : bâtiment	Malause	Commune		32 904	9 872	30					À l'instruction		9 872	30						
Acquisition de matériel neuf		M. Marre		9 311	2 793	30					À l'instruction		2 793	30						
Phase 2 du programme de l'Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat (ORCA)	Lomagne	CCLomagne		Total : 209 000	45 000	22			FISAC		34 100	16	10 900	5						
Dont Outils commerciaux				19 000					sollicité				1 900	10						
Dont Actions de communication				30 000									9 000	30						
Etudes ORCA	Quercy Pays de Serres	CC Quercy Pays de Serres		23 700	11 338	48			FISAC sollicité		11 338(a)	48								
<i>Mesure 3 : Développer le potentiel touristique</i>																				
Travaux pour labellisation Tourisme Handicap et Handisport de la base de loisirs(142 186)	Beaumont	Commune		142 186	42 656	30			CNDS et DDCSPP à solliciter		21 328	15	21 328	15						
Réfection de l'espace hébergement de la base de loisirs : (bâtiments WC 36996), jeux de parcours d'énigmes(62367) yourtes (7039 exclues)	St Sardos	CC Pays Garonne Gascogne		99 103	39 640	40			CNDS à solliciter		19 820	20	19 820	20						
TOTAL AXE 1				779 669	256 684	33					165 625	21	91 059	12						
AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE PAR UNE OFFRE DE SERVICES ET UN CADE DE VIE DE QUALITE																				
<i>Mesure 6 : Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants</i>																				
Aménagement de village : Place et rue de l'église	Perville	Commune		66 987 DS: 53465	18 833	28			DGE (s)		8 140	12	10 693	16						

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%
Aménagement de village : places Mercadiel et Bayou, giratoire et espaces verts	Montaigu de Quercy	Commune		419 717	111 800	27			DGE (s)		38 600	9	3x24400	18				
Aménagement de village (place de la mairie, aire de pique nique au moulin et am. Paysagers)	Lafitte	Commune		212 388	41 577	20			DGE (s)		23 500	11	18 077(a)	9				
Réalisation de 4 logements locatifs et réhabilitation d'un logement existant (64.500 €) : 2T5, 2T4 et 1 T3 Rue Blancou	Golfech	Commune		747 195	23 175	3			Palulos à solliciter		6 000	1	17 175(a)	2				
Aménagement de deux places à proximité du complexe Pôle Sud Ouest et des rues J. Moussaron et P. Dupuy	Dunes	Commune		63 195	6 624	11			DGE (s)		900		5 724(a)	10				
Aménagement de l'avenue J. Baylet Tranche 2010	Valence d'Agen	Commune		1848265 Tranche 1 400 000	80 000	20					40 000	10	40 000	10				
dont enfouissement des réseaux secs				243 035							À l'instruction							
Aménagement de la place du château : entrée et sortie de la place et place Lamothe Cadillac	Castelsarrasin	Commune		840013 Tranche 1 400 000	80 000	20					40 000	10	40 000	10				
Aménagement de village : ruelle de la mairie (+7850 de réseaux secs)	Bardigues	Commune		23 639	4 727	20					FRI		4 727	20				
Aménagement des abords de l'espace culturel Jules Fromage	St Nicolas de la Grave	Commune		96 994	29 808	31					10 610	11	19 198	20				
Aménagement de la rue Hoche	Lamagistère	Commune		170 000	24 400	14			DGE (s)		À l'instruction		24 400	14				
Plan de soutien régional																		
1/ Performance énergétique des bâtiments publics																		
Travaux d'économie d'énergie sur bâtiments communaux	Beaumont	Commune			22 382						22 382							
Rénovation énergétique de salle de la mairie et de la salle des fêtes	Perville	Commune		44 702	3 723	8					3 720	8						
2/ Accessibilité des bâtiments publics																		
Aménagements Accessibilité Handicapés à l'école	Caumont	Commune		32 251	19 160	61					8 000	25	11 160	36				
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie	Gimat	Commune			7 720						7 720							

Opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût H.T.	Total aides pub.	%	Europe	%	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%	Autofin.	%
Accès handicapés de la mairie (98741) et au stade (66156) =	Beaumont	Commune		164 897	28 572	18					21 192	13	7380(a)	5				
3/ Enfouissements des réseaux secs																		
Réseaux secs des travaux d'aménagement de village	Le Causé	Commune		14 073	2 815	20					2 815(a)	20						
Mesure 7 : Développer les systèmes de transport privilégiant l'intermodalité																		
Travaux d'aménagement du parking de la gare	Valence d'Agen	Commune		400 000	60 000	15					à l'instruction		60 000	15				
TOTAL AXE 2				2 456 038	596 372	21					233 579	8	362 793	13				
TOTAUX				3 235 707	853 056	26					399 204	12	453 852	14				

Le Président,